



sport & recreation

Department:
Sport and Recreation South Africa
REPUBLIC OF SOUTH AFRICA



Déclaration de Johannesburg

La promotion de l'éthique sportive et de l'antidopage

A La conférence régionale africaine dont le thème « Unis dans la lutte contre le dopage dans le sport » organisée par le Gouvernement de l'Afrique du Sud en collaboration avec l'UNESCO et l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), qui a eu lieu du 27 au 28 novembre 2008 à Boksburg, les représentants des pays Africains :

Profondément préoccupés par la question du dopage dans le sport et son impact négatif sur l'éthique dans la pratique du sport, sur la santé, le bien-être des sportifs et leur carrière,

Conscients du besoin de préserver une compétition juste et équitable et d'éliminer le dopage du sport,

Conscients que le dopage met en péril les principes éthiques et les valeurs éducatives consacrées par la Charte internationale de l'éducation physique et du sport et la Charte olympique,

Ayant aussi à l'esprit l'importance de l'éducation permanente des jeunes, des sportifs, du personnel d'encadrement des sportifs, et de la société dans son ensemble, pour la prévention du dopage,

Reconnaissant le rôle important que joue les organisations régionales en collaboration avec les gouvernements dans la lutte contre le dopage dans le sport et, en particulier, les contributions faites par L'ANOCA, la CONFEJES et le Conseil Supérieur du sport en Afrique,

Reconnaissant l'expérience des pays Africain dans le domaine de la lutte contre le dopage et le besoin d'une approche régionale face à cette lutte, cette approche sera fondée sur un échange d'informations et d'expertise et une collaboration continue,

Ont soutenu le travail de l'AMA et *convient* de s'assurer de la mise en vigueur du Code mondial antidopage et des standards internationaux,

Ont réaffirmé leur engagement à soutenir les Organisations Régionales Antidopage comme voie principale pour mettre en œuvre des programmes pour la lutte contre le dopage efficaces et effectifs,

Ont encouragé la ratification, l'acceptation, l'approbation ou l'adhésion, par les autres pays Africains et sur une base urgente, de la Convention internationale contre le dopage dans le sport et ce, avant la 35^e session de la Conférence générale de l'UNESCO au mois d'octobre 2009, et

Ont invité à collaborer avec les pays Africains afin de mettre en vigueur des programmes de lutte contre le dopage qui sont conformes aux exigences du Code mondial antidopage et de la Convention internationale contre le dopage dans le sport.

Approuvé le 28 novembre 2008